



Conflit avec sofinor homologation et force exécutoire

Par **mariethecou**, le **31/10/2013** à **16:13**

[fluo]bonjour[/fluo]

j ai recontrée des problemes avec ma banque en 2011 pour un découvert de 1300 euros , la banque a confié mon dossier a sofinor . n ayant que des faibles revenus (600e)

sofinor m'a demandé de verser 30 euros mensuel .

je leur ai expliqué que je ne pouvais donner cette somme

pendant des mois ils mont harcellées

hier sofinor m'a envoyé un document en lettre simple avec ce titre jugement rendu a votre encontre

sur ledit document il est expliqué que le president du TI de st omer vient d homologuer une transaction que j avais signée en 2011

sofinor me menace de saisie de force exécutoire.....

je suis desamparé face a tout cela que peut il m arriver

avec ce document du tribunal

je vous remercie d avance de votre réponse